

LA VIE ECONOMIQUE

- [Le moral des patrons de PME-ETI en France se tasse légèrement](#)
- [Les investisseurs étrangers sensibles à l'effet Macron](#)
- [WeShareBonds automatise l'octroi de crédit aux PME](#)
- [Un Black Friday à la française ? Six e-commerçants se lancent : Boulanger, Cdiscount, Fnac Darty, La Redoute, Rue du Commerce et Showroomprivé](#)
- [66 millions d'emplois menacés par les robots](#)
- [Les jeunes ingénieurs des Mines se détournent des grandes entreprises](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [L'UFML reproche à la Sécu de « jouer au docteur » avec PRADO et SOPHIA](#)
- [Bilan Macron : les Français critiques sur l'hôpital](#)

FISCALITE

- [Impôt à la source: pas d'impact négatif sur la consommation en 2019](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Electricité : Total met la main sur Direct Energie et ses 2,6 millions de clients](#)
- [Plan social au siège de Comptoir des Cotonniers et Princesse tam.tam](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Yvelines : en 3 ans, l'usine Renault de Flins a formé 70 sans-diplôme pour les embaucher](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Le moral des patrons de PME-ETI en France se tasse légèrement

L'observatoire **OpinionWay-Banque Palatine** a annoncé, le 19/04/18, que le moral des patrons de PME et ETI restait « à des niveaux historiquement élevés », bien que se tassant légèrement en avril. Pour leur propre entreprise, 86 % d'entre eux sont confiants pour les perspectives d'activité à six mois (- 4 points par rapport à mars). Cela fait plus d'un an que la confiance des patrons dépasse les 85 % (+ 4 points par rapport à avril 2017). En ce qui concerne l'économie française, ils sont 86 % à être optimistes (- 1 point par rapport à mars). Pour rappel, ils étaient seulement 45 % il y a un an. Niveau stable pour l'économie mondiale, à 81 % de chefs d'entreprise confiants (- 1 point par rapport à mars). L'indice qui synthétise les perspectives d'investissement augmente d'un point, passant à 126 (contre 129 en février) ; c'est sa troisième meilleure performance depuis 2010, date de lancement de cette enquête OpinionWay-Banque Palatine. Concernant l'emploi, les intentions de recrutements sont « historiquement » élevées : 25 % des chefs d'entreprise interrogés déclarent en effet envisager d'augmenter leurs effectifs dans les six mois à venir, contre 4 % qui pensent les réduire. **Pierre-Yves Dréan**, directeur général de la Banque Palatine, fait remarquer que le niveau de confiance des patrons a atteint sa « vitesse de croisière » et que ces derniers « souhaitent encore accélérer. » Pour lui, le gouvernement doit donc « passer rapidement à une deuxième phase de réforme. » A ce propos, il ajoute : « L'issue des mouvements sociaux actuels est donc peut-être un signe important pour la suite du quinquennat. » Pour réaliser cette enquête, ont été interrogés par téléphone, entre le 23/03 et le 06/04, 303 patrons, constituant un échantillon représentatif, et dont les entreprises génèrent un chiffre d'affaires compris en 15 et 500 millions d'euros.

<https://www.latribune.fr/depeches/reuters/KBN1HP2J8/le-moral-des-patrons-de-pme-eti-en-france-se-tasse-legerement.html#xtor=EPR-2-%5BI-actu-du-jour%5D-20180419>

(Source : www.latribune.fr du 18/04/2018, Reuters, Myriam Rivet, édité par Yves Clarisse)

● Les investisseurs étrangers sensibles à l'effet Macron

L'agence publique **Business France**, chargée d'attirer les investisseurs étrangers dans l'Hexagone, a de quoi se réjouir. 2017 a été une bonne année avec 1 300 projets d'investissements étrangers (+ 180 par rapport à 2016, + 16 %. Un tel résultat n'avait jamais été atteint depuis les vingt ans où l'on recense les implantations étrangères). La conséquence devrait être la création de 26 000 emplois et le maintien de 7 000 autres. On notera que 50 % de ces investissements étrangers sont de nouvelles implantations. **Plusieurs raisons à ce phénomène : 01)-** La reprise économique ; **02)-** Le Brexit ; **03)-** L'effet Macron. **Christophe Lecourtier**, directeur général de Business France, le confirme le 04/04 dans Les Echos : « Il y a bien eu un effet Macron. » Selon lui, les atouts du président de la république sont son volontarisme, son discours sur la nation start-up et la flexibilité. Si les entreprises étrangères sont restées dans une position d'attente au premier semestre 2017, pour cause d'élections présidentielles, leurs investissements ont accéléré durant le deuxième semestre. **Business France** : « [De manière plus générale,] la France est une destination attractive pour 84 % des décideurs étrangers. » L'hexagone est par conséquent devenu le deuxième pays européen le plus attractif, derrière l'Allemagne. **Les investisseurs étrangers en France** : en premier les Etats-Unis (230 projets en 2017, + 50 qu'en 2016). Ce sont surtout les jeunes start-up qui les intéressent. **M. Lecourtier** : « Ce que la France a développé dans la technologie, autour de la French Tech, n'est pas passé inaperçu auprès des décideurs américains. » Notons que plus du tiers des investissements se polarise sur l'informatique, les services aux entreprises et les projets de R&D (recherche et développement). L'Hexagone est par conséquent « en bonne position dans la course à l'innovation. »

https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-investisseurs-etrangers-sensibles-a-l-effet-macron_2000885.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 19/04/2018, Pierre Falga)

[Retour au sommaire](#)

● WeShareBonds automatise l'octroi de crédit aux PME

WeShareBonds, site de financement participatif en prêt (crowdlending), a mis au point un simulateur de crédit qui permet de répondre en quelques minutes à un patron de PME déposant une demande de crédit auprès de lui. **Yoann Coumes-Gauchet**, cofondateur et directeur opérationnel de WeShareBonds : « *Cela peut paraître simple, mais cela a nécessité un développement assez lourd de notre part. Toute la réputation de la plate-forme est en jeu, nous ne pouvons pas prêter trop ou trop peu.* » Après avoir obtenu un certain nombre d'éléments de la part du demandeur, le simulateur recherche, de manière automatique, toutes les informations disponibles sur l'entreprise dans plusieurs bases de données (Banque de France, greffe des tribunaux de commerce...). Il recherche également des données sur le marché du prêt aux PME à partir de tous les dossiers de financement réalisés par WeShareBonds. Sont alors établis des ratios financiers de la PME ; ces ratios sont comparés au secteur d'activité de la société à partir du code NAF. Le but : évaluer son risque de défaillance sur les années à venir. Ce qui permet alors au site d'estimer la capacité d'emprunt de la PME. Et, ainsi, d'accepter ou de refuser un prêt de façon automatisée. Néanmoins, dans un second temps, des conseillers du site contactent l'entreprise, afin d'affiner le dossier, surtout si le cas est complexe. **Cyril Reamon**, cofondateur et PDG de WeShareBonds : « *C'est un outil d'aide à la décision. Nous voulons à terme le transformer en outil de crédit, mais nous devons donner à la machine le temps d'apprendre.* » **NB** : le crowdlending (financement participatif) a connu une augmentation importante en 2017 (+ 102 %). Quant à WeShareBonds, le site a déjà financé 5,5 millions d'euros de crédit depuis ses débuts, en 2016.

<https://www.usinenouvelle.com/article/wesharebonds-automatise-l-octroi-de-credit-aux-pme.N680859>

(Source : www.usinenouvelle.com du 21/04/2018, Arnaud Dumas)

● Un Black Friday à la française ? Six e-commerçants se lancent : Boulanger, Cdiscount, Fnac Darty, La Redoute, Rue du Commerce et Showroomprivé

Le 19/04/18, six sites français de commerce en ligne (e-commerce) ont annoncé la création d'un Black Friday/Cyber Monday (vendredi noir/Lundi cyber) à la française, les French Days (les Jours Français). **Les sites en question** : Boulanger, Cdiscount, Fnac Darty, La Redoute, Rue du Commerce et Showroomprivé. **Le but** : développer le e-commerce auprès des consommateurs français. **Le principe** : créer un rendez-vous de soldes de printemps, distinct du Black Friday anglo-saxon, qui a lieu du 24 au 27 novembre. Les French Days auraient lieu, eux, du 27 avril au 1^{er} mai. Pour rappel, en 2017, la Fedav (fédération du e-commerce et de la vente à distance) a indiqué que le Black Friday avait généré une hausse du chiffre d'affaires global du e-commerce en France de 69 %. C'est **Delphine Gény-Stephann**, secrétaire d'Etat rattachée au ministre de l'Economie, qui avait lancé l'idée en janvier 2018. **Annabel Chaussat**, directrice marketing et e-commerce de Fnac Darty : « *Entre e-commerçants, on se réunit régulièrement et l'idée est partie de comment on pouvait se réinventer au premier semestre, [pour faire pendant au] réel succès [suscité par le Black Friday].* » Selon Mme Chaussat, le 1^{er} mai s'est presque imposé de lui-même, dans la mesure où il se situe un mois avant les soldes d'été, une période où le commerce a besoin d'un coup de fouet. **Mme Chaussat** : « *On serait d'ailleurs ravi que de nombreux acteurs du e-commerce se joignent à nous pour faire de cette belle opération commerciale un succès.* » Les soldes seraient identiques à celles du Black Friday, pouvant atteindre jusqu'à 50 % sur des centaines de produits neufs de grandes marques. L'opération pourrait alors inciter les consommateurs français à plus acheter en ligne et permettre à l'Hexagone de rattraper son retard en matière de e-commerce. Ce dernier est encore faible dans notre pays, à 9 % (contre 20 % en Grande-Bretagne et 15 % en Allemagne).

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/distribution/un-black-friday-a-la-francaise-six-e-commerçants-se-lancent-boulanger-cdiscount-fnac-darty-la-redoute-rue-du-commerce-et-showroomprivé-775980.html#xtor=EPR-2-%5BI-actu-du-jour%5D-20180420>

(Source : www.latribune.fr du 20/04/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● 66 millions d'emplois menacés par les robots

D'après un rapport de l'**OCDE** (organisation de coopération et de développement économique), la robotique et l'intelligence artificielle (IA) pourraient entraîner la disparition de 14 % des métiers dans les pays riches, soit 66 millions d'emplois. D'autre part, « *quasiment un tiers de l'ensemble des emplois* » pourraient être affectés ; comprendre que ces emplois verraient une grande partie des tâches qui leur sont associées robotisées. La conséquence : un « *big bang* » des compétences requises pour exercer ces emplois. Les pays les plus touchés seraient ceux où la proportion d'emplois peu qualifiés est la plus forte. A titre d'exemple, la Slovaquie pourrait voir 33 % de ses emplois être robotisés, contre 6 % pour la Norvège. Si la robotique et l'IA peuvent générer de nouveaux métiers, il n'en reste pas moins que les destructions de postes « *devraient être massives notamment dans l'industrie.* » Actuellement par exemple, selon l'**IFR** (fédération internationale de la robotique), on compte dans le monde, 74 robots pour 10 000 salariés en moyenne dans l'industrie manufacturière (contre 66 en 2015). Avec l'industrie, les services sont en première ligne : banque, finance, assurance, notariat, profession du droit, etc. Et cela n'est qu'un début car, selon les estimations de l'IFR, les ventes de robots de service pourraient connaître une hausse de 20 % à 25 % entre 2018 et 2020.

https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/robots-66-millions-d-emplois-menaces_1999993.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 17/04/2018, Béatrice Mathieu)

● Les jeunes ingénieurs des Mines se détournent des grandes entreprises

D'après une enquête menée par **Mines ParisTech** auprès de ses diplômés du cycle ingénieur civil entre 2012 et 2016, ces derniers trouvent de plus en plus leur premier emploi dans des TPE (très petites entreprises, moins de 10 salariés), des PME (petites et moyenne entreprise, de 10 à 249 salariés) et des ETI (entreprises de taille intermédiaire, de 250 à 4999 salariés), au détriment des grandes entreprises, qu'ils estiment moins attractives. En 2012, 58 % des diplômés de l'école de Mines entraient dans le monde du travail par la porte d'une entreprise de plus de 5 000 salariés. Ils ne sont plus que 36 % en 2016. Ils sont désormais 64 % à préférer un recrutement dans une TPE, une PME ou une ETI. **Vincent Laflèche**, directeur de Mines ParisTech : « *On voit que c'est un choix assumé de la part de nos élèves.* » Ce sont les PME qui attirent le plus les diplômés (19 % en 2012, 32 % en 2016). Viennent ensuite les ETI (18 % en 2012, 24 % en 2016) et les TPE (5 % en 2012, 8 % en 2016). Les raisons d'un tel phénomène. **M. Laflèche** : « *Le passage préalable dans une PME permet à la fois à nos diplômés de se frotter à la réalité du terrain industriel et de donner un sens nouveau à leur parcours professionnel.* » Autres raisons : l'effet start-up et les politiques volontaristes vis-à-vis des ETI. Toutefois, l'étude ne précise pas si les ETI ou les PME parviennent à garder leurs diplômés, qui pourraient se servir d'elles comme tremplin avant d'intégrer une grande entreprise ou un grand groupe.

<https://www.usinenouvelle.com/article/les-jeunes-ingenieurs-des-mines-se-detournent-des-grands-entreprises.N683339>

(Source : www.usinenouvelle.com du 21/04/2018, Guillaume Lecompte-Boinet)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● L'UFML reproche à la Sécu de « jouer au docteur » avec PRADO et SOPHIA

L'Union française pour une médecine libre (**UFML**), constituée en syndicat, reproche à la Sécurité sociale de « *jouer au docteur* », ciblant les programmes d'accompagnement des patients, comme Prado (suivi de l'insuffisance cardiaque et retour à domicile des jeunes mamans depuis 2010) et Sophia (suivi de l'asthme et du diabète depuis 2008), mis en place par l'Assurance maladie. L'UFML lance donc une campagne d'affichage en direction des assurés : « *Sécu, médecins. Chacun son métier !* ». **L'UFML** : « *L'assurance-maladie est là pour vous rembourser et non pour vous soigner. Pourtant, elle joue au docteur...* » **Le DR Marty**, président de l'UFML : « *Ces services ne servent à rien et ils coûtent cher pour la collectivité. Leur coût équivaut à quatre consultations du médecin.* » Avant de rejeter également les évaluations de ces programmes effectuées par la Sécu : « *C'est de*

l'enfumage. Pourquoi refuser de les faire évaluer par des organismes indépendants ? Les médecins n'ont pas besoin que l'assurance-maladie donne des conseils à nos patients. »

https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2018/04/20/lufml-reproche-la-secu-de-jouer-au-docteur-avec-prado-et-sophia_857229?xtor=EPR-1-%5BNL_derniere_heure%5D-20180420&utm_campaign=NL_derniereheure&utm_source=qdm&utm_content=20180420&utm_medium=newsletter

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 20/04/2018, Loan Tranthimy)

● **Bilan Macron : les Français critiques sur l'hôpital**

Une enquête **l'op-Fiducial** réalisé auprès de 1 201 personnes de 18 ans et plus, pour Paris Match, Sud Radio et CNEWS, un an après l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la république, montre que seuls 4 Français interrogés sur 10 sont satisfaits de son action. D'un autre côté, 57 % estiment qu'il a tenu les engagements pris lors de sa campagne électorale. Dans le peloton de tête des insatisfactions, **l'hôpital**. Seuls 18 % des Français se disent satisfaits du service hospitalier. Mais il y a aussi, pour eux, niveau santé, des points positifs : **01)-** La revalorisation de l'AAH (allocation adulte handicapée) ; **02)-** La revalorisation du minimum vieillesse dès 2018 ; **03)-** Le rétablissement du jour de carence pour les fonctionnaires en arrêt maladie (71 % des personnes interrogées) ; **04)-** L'augmentation progressive du paquet de cigarettes à 10 euros. Ils sont 64 % à considérer cette mesure comme bonne. Concernant la vaccination obligatoire des enfants, sujet à polémique, 56 % des Français sondés considèrent que c'est une bonne mesure. Enfin, les trois-quarts sont hostiles à l'abaissement de la vitesse maximale à 80 km/h sur les routes.

https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2018/04/20/bilan-macron-les-francais-critiques-sur-lhopital_857232?xtor=EPR-1-%5BNL_derniere_heure%5D-20180420&utm_campaign=NL_derniereheure&utm_source=qdm&utm_content=20180420&utm_medium=newsletter

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 20/04/2018, Pascal Thomeret)

FISCALITE

● **Impôt à la source: pas d'impact négatif sur la consommation en 2019**

Le 22/04/18, **Gérald Darmanin**, ministre des comptes publics, s'est exprimé dans Le Journal du Dimanche. Sujet : le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu en 2019. Selon lui, ce prélèvement n'aura pas d'impact négatif sur la consommation. Au contraire, il estime que l'argent sera « débloqué. » **M. Darmanin** : « *Chaque année, 3 à 4 milliards d'euros sont bloqués parce qu'une partie des 40 % de contribuables qui ne sont pas mensualisés a tendance à surépargner en prévision des impôts futurs. Cet argent va être débloqué. [II] n'y aura aucune augmentation d'impôt [du fait de la réforme et] beaucoup de Français trouveront au contraire un avantage dans l'année blanche 2018. [Le prélèvement de l'impôt à la source] va aussi simplifier considérablement la trésorerie de 60 % des contribuables : ceux qui paient leur impôt de façon mensualisée, le 15 ou le 16 du mois, alors qu'ils touchent leur revenu à la fin du mois* ». Selon lui, il faut aussi prendre en compte le fait que le paiement des impôts s'étalera sur douze mois au lieu de dix. M. Darmanin considère enfin qu'il n'y aura pas de bug en ce qui concerne le fait que le prélèvement à la source sera fait par les entreprises : « *De nombreux tests et des audits [ont été réalisés et] ils se poursuivront tout au long de l'année.* » A cet effet, le fisc a mis en place un numéro d'appel et de multiples centres d'appel pour répondre aux questions des contribuables. 40 000 agents de la Direction des finances publiques ont été formés à cet effet. Et l'impôt payé chaque mois sera indiqué sur la fiche de paie.

[https://www.challenges.fr/economie/fiscalite/impot-a-la-source-pas-d-impact-negatif-sur-la-consommation-en-2019_582398#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20180422](https://www.challenges.fr/economie/fiscalite/impot-a-la-source-pas-d-impact-negatif-sur-la-consommation-en-2019_582398#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20180422)

(Source : www.challenges.fr du 22/04/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Electricité : Total met la main sur Direct Energie et ses 2,6 millions de clients**

Le 18/04/18, **Total** a acquis 74,33 % du capital de Direct Energie, le premier fournisseur alternatif français. Montant de l'opération : 1,4 milliard d'euros.

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/electricite-total-met-la-main-sur-direct-energie-et-ses-2-6-millions-de-clients-775787.html#xtor=EPR-2-%5BI-actu-du-jour%5D-20180419>

(Source : www.latribune.fr du 18/04/2018, Dominique Pialot)

● **Plan social au siège de Comptoir des Cotonniers et Princesse tam.tam**

Fast Retailing (Uniglo) a annoncé qu'elle lançait un plan social en France, plan qui devrait voir la suppression d'une cinquantaine de postes (sur un total de 400 emplois dans l'Hexagone). Le but : redresser les marques Comptoirs des Cotonniers et Princesse tam.tam. **Fast Retailing** : « *La raison de cette réorganisation est de mieux aligner la structure organisationnelle du siège avec les ressources afin de préparer ces deux marques pour le futur. [...] Les coûts de support et de service des opérations de Fast Retailing en France ne sont actuellement pas en ligne avec les objectifs établis.* »

[https://www.challenges.fr/entreprise/grande-conso/fast-retailing-uniglo-lance-un-plan-social-chez-comptoir-des-cotonniers-et-princesse-tam-tam_581929#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20180420](https://www.challenges.fr/entreprise/grande-conso/fast-retailing-uniglo-lance-un-plan-social-chez-comptoir-des-cotonniers-et-princesse-tam-tam_581929#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20180420)

(Source : www.challenges.fr du 20/04/2018, Claire Bouleau)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● **Yvelines : en 3 ans, l'usine Renault de Flins a formé 70 sans-diplôme pour les embaucher**

Un bilan établi le 19/04/18 par un comité de pilotage qui regroupe Jean-Luc Mabire (directeur du site de Flins), Gérard Derouin (sous-préfet de Mantes-la-Jolie), Catherine Pernette (responsable de l'unité départementale de la Direccte d'Ile-de-France) et des acteurs de l'insertion professionnelle des Yvelines, a établi que, depuis la phase de recrutement lancée en 2015, plus de 70 des nouveaux embauchés à l'usine Renault de Flins-sur-Seine sont issus du dispositif « Insertion ». Ce dispositif fait partie d'un accord-cadre entre Renault et le ministère du Travail. Le but : permettre à des jeunes sans diplôme d'accéder à un emploi pérenne. C'est devenu depuis un outil efficace de recrutement. **M. Mabire** : « *Plus de la moitié des postes de production sont pourvus via ce dispositif. Et 70 % des jeunes qui sortent de ce système trouvent un emploi à durée indéterminée dans l'année.* »

[http://www.leparisien.fr/yvelines-78/flins-sur-seine-en-3-ans-l-usine-renault-a-forme-70-sans-diplome-pour-les-embaucher-19-04-2018-7673295.php#xtor=EREC-1481423601-\[NL78\]---\\${_id_connect_hash}@1](http://www.leparisien.fr/yvelines-78/flins-sur-seine-en-3-ans-l-usine-renault-a-forme-70-sans-diplome-pour-les-embaucher-19-04-2018-7673295.php#xtor=EREC-1481423601-[NL78]---${_id_connect_hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 19/04/2018, Virginie Wéber)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : Didier Malric
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr